



CENTRE D'HISTOIRE SOCIALE DU XXe siècle, UMR CNRS 8058
Axe « politiques pénales et pénitentiaires dans les sociétés contemporaines »

PARIS. Mardi 3 février 2009. 9h – 17h30

CNRS, Campus Gérard Mégie, 3 rue Michel Ange, Paris 16^{ème}, Auditorium Marie Curie.

Criminologie : formation et recherche. Sortir de l'exception française ?

Colloque international, organisé à l'initiative de Pierre V. Tournier,
sous l'égide du Centre d'histoire sociale du XXe siècle

Sous la présidence de M. Vincent Lamanda, Premier président de la Cour de Cassation.

En présence de M. Arnold Migus, Directeur général du CNRS.

Renseignements : pierre-victor.tournier@wanadoo.fr

Inscription obligatoire avant le 15/1/09

Le jeudi 2 octobre 2008, se sont réunis, au Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Université Paris 1), 25 enseignants-chercheurs pour débattre des moyens à mettre en œuvre afin de développer l'enseignement et la recherche en criminologie dans les universités. Ils représentent les différentes disciplines qui concourent à l'étude scientifique du « phénomène criminel », à la façon dont il est défini et contrôlé (prévention et traitement) : sciences juridiques, sciences humaines et sociales, médecine et sciences du psychisme, statistique, philosophie. Etaient aussi représentées, à cette 1^{ère} réunion, l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), l'Association française de criminologie (AFC) et l'Association « Tétra » (Criminalité, délinquance, justice : connaître pour agir).

Cette initiative de Pierre V. Tournier, fait suite à la mission, présidée par Alain Bauer, sur la « formation et la recherche en matière stratégique » (défense, sécurité, questions pénales et criminologiques). Rappelons que le président de la République a approuvé les recommandations du rapport de la mission (mars 2008) et, en particulier, la création de filières universitaires de « criminologie ». Il s'agit désormais de voir, en liaison avec la mission « Bauer » et le ministère de la Recherche et des Universités, comment la communauté scientifique - dans sa diversité - peut s'inscrire dans ce processus, et ce dans le respect de ses exigences scientifiques et éthiques.

C'est dans ce même esprit que se tiendra le colloque international « *Criminologie : formation et recherche. Sortir de l'exception française ?* », le mardi 3 février 2009, au siège du CNRS à Paris. Placé sous la présidence de M. Vincent Lamanda, Premier président de la Cour de Cassation, le colloque a pour vocation de réunir universitaires, étudiants, chercheurs concernés par le champ criminologique et acteurs des politiques de sécurité et des politiques pénales, dans toute leur diversité, pour examiner, ensemble, comment développer en France la connaissance du phénomène criminel, comment diffuser cette connaissance scientifique auprès des étudiants, des professionnels, des élus, des militants, des médias, de l'ensemble de la société.

PROGRAMME

9h.

Séquence 1. - Introduction

- Intervention de M. Arnold Migus, Directeur général du CNRS.
- Intervention de M. Vincent Lamanda, Premier président de la Cour de Cassation.
- Contexte et enjeux d'une rencontre, par M. Pierre V. Tournier, *démographe (Paris)*.

Séquence 2. - Table ronde sur « L'enseignement de la criminologie à l'étranger », animé par François Courtine*, *directeur de la recherche à l'ENAP (Agen)*, avec Mme Sonja Snacken*, *professeur à l'Université de Bruxelles (VUB), ancienne présidente de la European Society of Criminology*, M. Stéphane Leman-Langlois, *professeur adjoint à l'Ecole de criminologie de l'Université de Montréal*, M. Hans-Juergen Kerner*, *Université de Tübingen, président honoraire de la Société internationale de criminologie (SIC)*, M. Nicolas Queloz, *Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, professeur de droit pénal et de criminologie, président de l'Association internationale des criminologues de langue française (AICLF)*.

10h.

Séquence 3. - Points de repère sur l'histoire de la criminologie en France.

Rapporteurs : Mme Martine Kaluszynski, *historienne et sociologue (Grenoble)* et M. Robert Cario, *criminologue (Pau)*.

11h. - 12h30

Séquence 4. - La formation en criminologie des acteurs de la sécurité, de la justice, de la santé, des militants associatifs, etc. : constats et conséquences, besoins et objectifs.

Rapporteurs : M. Jean Danet, *juriste (Nantes)* et M. Jean-Louis Senon, *psychiatre (Poitiers – Tours -Angers)*.

14h. - 15h45

Séquence 5. - Enseigner au sein de la Babel criminologique, quoi, comment, quelles résistances au sein de l'université, quels enjeux sociopolitiques ? Et l'éthique dans tout cela ?

Agressologie, anthropologie criminelle, anthropométrie criminelle, criminalistique, criminologie, criminologie clinique, criminologie critique, criminologie du contrôle social, criminologie du passage à l'acte, criminologie, mondialisation criminelle et sécurité globale, démographie carcérale, démographie pénale, démographie pénitentiaire, déviantologie, droit criminel, droit pénal, droit privé, études pénales, expertise judiciaire, histoire du droit et des institutions pénales, médecine légale, pénologie, philosophie criminelle, philosophie pénale, police technique et scientifique, politique criminelle, politique pénale, psychiatrie criminelle et médicolegale, psycho-criminologie, sciences politiques de la sécurité et de la justice, sciences criminelles, sciences de l'inadaptation et de la délinquance juvéniles, sciences pénales, sciences pénitentiaires, sociologie criminelle, sociologie de la délinquance et de la justice pénale, sociologie de la déviance, sociologie pénale, victimologie.

Rapporteurs : Jacques Faget*, *juriste et sociologue (Bordeaux)* et M. Loic Villerbu, *psychologue (Rennes)*.

15h45 Pause.

16h.

Séquence 6. - Etudes et recherches dans le champ criminologique. Bilan des travaux récents ou en cours, besoins de connaissances pour les années à venir, connaissances criminologiques et politiques publiques (élaboration, études d'impact, suivi, évaluation....).

Rapporteurs : M. Jean-Paul Jean, *juriste (Poitiers)* et M. Philip Milburn, *sociologue (Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)*.

17h.

Séquence 7. - Impressions à trois voix : M. Evry Archer*, *psychiatre (Lille)*, M. Jean-Michel Bessette, *sociologue (Besançon)* et Mme Martine Herzog-Evans, *juriste (Reims)*.

* A confirmer.

Criminologie : formation et recherche. Sortir de l'exception française ?

- Appel à contributions / Date limite : 15 janvier 2009

Que vous soyez enseignant, chercheur, étudiant ou acteur de la sécurité, de la justice, de la santé, élu, militant associatif, syndical, ou politique, nous vous invitons à participer au colloque du mardi 3 février 2009 (inscription obligatoire). Mais vous êtes aussi conviés à contribuer, dès aujourd'hui, au débat en nous adressant des textes, par courriel, à l'adresse suivante (avant le 15 janvier 2009) : **pierre-victor.tournier@wanadoo.fr**

Vos contributions peuvent concerner l'une ou l'autre des séquences suivantes :

Séquence 3. - Points de repère sur l'histoire de la criminologie en France.

Séquence 4. - La formation en criminologie des acteurs de la sécurité, de la justice, de la santé, des militants associatifs, etc. : constats et conséquences, besoins et objectifs.

Séquence 5. - Enseigner au sein de la Babel criminologique, quoi, comment, quelles résistances au sein de l'université, quels enjeux sociopolitiques ? Et l'éthique dans tout cela ?

Séquence 6. - Etudes et recherches dans le champ criminologique. Bilan des travaux récents ou en cours, besoins de connaissances pour les années à venir, connaissances criminologiques et politiques publiques (élaboration, études d'impact, suivi, évaluation....).

Vos textes - qui peuvent être très courts - ne doivent pas dépasser les 50 000 caractères, (espaces compris). Ils seront remis, dès réception, aux deux rapporteurs chargés de la séance concernée et, après accord de leur part, diffusés par courriel avant le 3 février 2009, à l'ensemble des personnes inscrites au colloque. En cas de refus de la diffusion par l'un des rapporteurs (attaques personnelles, hors sujet, ..), la question sera examinée par le comité scientifique.

Criminologie : formation et recherche. Sortir de l'exception française ?

- Les 35 membres du Comité scientifique

Evry Archer, psychiatre, chef de service au Centre hospitalier universitaire de Lille, responsable du secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire du Nord-Pas-de-Calais et du service médico-psychologique régional (SMPR) des établissements pénitentiaires de Loos, chargé d'enseignement aux Universités de Lille 2 et Lille 3.

Sophie Baron Laforet, psychiatre des hôpitaux, responsable du centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violence sexuelle en Ile de France (CeRIAVSIF), chargée d'enseignement à l'Université Paris 5 René Descartes, Laboratoire d'éthique et de médecine légale.

Alain Bauer, criminologue, président d'*AB Associates*, président de la mission « Formation et recherche sur les questions stratégiques » (Défense, sécurité, questions pénales et criminologiques).

Jean-Michel Bessette, professeur de sociologie, Université de Franche-Comté, Besançon, responsable du master 2 « *Sociologie, spécialité criminologie* ».

Annie Beziz-Ayache, maître de conférences en droit à l'Université Jean Moulin Lyon 3, responsable du master 2 professionnel « *Droit privé et sciences criminelles, parcours pénologie* ».

Catherine Blaya-Debarbieux, sociologue, *Observatoire européen de la violence scolaire*, Université Victor Segalen Bordeaux 2.

Dominique Bodin, Professeur des Universités, enseignant la sociologie en STAPS, Université de Haute Bretagne Rennes 2, responsable des master 2 « *Métiers de la sécurité : sport et sécurité (en Staps) et Métiers de la sécurité : sécurité et défense (en sociologie)* ».

Robert Cario, professeur de sciences criminelles, Université de Pau et des Pays de l'Adour, co-responsable du master 1 « *Criminologie* » et du master 2 « *Criminologie et droit des victimes* ».

Geneviève Casile-Hugues, maître de conférences en droit, Université Paul Cézanne, Aix-en-Provence - Marseille 3, responsable du master 2 « *Expertise dans le système pénal* ».

Jean-Paul Céré, maître de conférences en droit, Université de Pau et des Pays de l'Adour, responsable des Masters 1 et 2 « *Exécution des peines et droits de l'homme* ».

Philippe Combessie, professeur de sociologie, directeur adjoint du département de sociologie de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

François Courtine, maître de conférences en STAPS, directeur de la recherche à l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), Agen.

Alain Cugno, professeur agrégé de philosophie, retraité, représentant de l'Association Tétra « *Criminalité, délinquance, justice : comprendre pour agir* ».

Eric Debarbieux, professeur en sciences de l'éducation à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, membre du Conseil d'orientation (COR) de l'Observatoire national de la délinquance (OND).

Jean-Marc Elchardus, professeur de médecine légale psychiatrique à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Jacques Faget, sociologue et juriste, chargé de recherches au CNRS, IEP de Bordeaux, enseignant aux universités Bordeaux 4 et Paris 5, délégué éditorial de *Champ Pénal / Penal Field*.

Benoît Garnot, professeur d'histoire moderne à l'Université de Bourgogne, UMR 5605 Georges Chevrier, responsable du thème « histoire de la justice et de la déviance ».

Muriel Giacomelli, maître de conférences en droit, Université Paul Cézanne, Aix-en-Provence - Marseille 3, responsable du master 2 « *Traitement de la délinquance, application des peines* ».

Martine Herzog-Evans, professeur de droit à l'Université de Reims, membre du comité de rédaction de la revue *Actualité Juridique Pénal*.

Jean-Paul Jean, avocat général près la Cour d'Appel de Paris, professeur associé, HDR, Université de Poitiers, délégué éditorial de *Champ Pénal / Penal Field*.

Martine Kaluszynski, historienne et politiste, chargée de recherches au CNRS, Pacte-CNRS-IEP de Grenoble, déléguée éditoriale de *Champ Pénal / Penal Field*.

Laurence Leturmy, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers, responsable du master 2 professionnel « *Criminologie et victimologie* ».

Michel Massé, professeur en droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers, responsable du master 2 recherche, « *Droit pénal approfondi et sciences criminelles* ».

Paul Mbanzoulou, docteur en droit privé et sciences criminelles, enseignant chercheur à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), Agen.

Philip Milburn, professeur de sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

Valérie Moulin, maître de conférences en psychologie pathologique et criminologique, Université de Haute Bretagne Rennes 2, co-responsable du master 2 « *Psychocriminologie et victimologie* ».

Anne Ponseille, maître de conférences en droit, Université Montpellier 1, responsable du DU « *Droit de la sanction pénale et de l'exécution des peines* ».

Philippe Pottier, diplômé en anthropologie, DSPIP, représentant de l'Association française de criminologie, ancien président.

Nathalie Przygodzki-Lionet, maître de conférences en psychologie sociale, Université Charles de Gaulle Lille 3, chargée d'enseignement à l'Institut de criminologie de Lille 2.

Xavier Rauffer, docteur en géographie et géo-politique, chargé d'enseignement à l'Université Paris 2 Panthéon Assas, directeur des études du département « *Recherches sur les menaces criminelles contemporaines* » de l'Institut de criminologie de Paris 2.

Jean-Louis Senon, psychiatre, professeur à l'Université de Poitiers, responsable du master 2 professionnel « *Psychopathologie, pratiques cliniques criminologie* ».

Didier Thomas, professeur de droit, Université de Montpellier 1, responsable du DU « *Sciences criminelles* », directeur de *l'Equipe de recherche sur la politique criminelle* (ERPC).

Pierre V. Tournier, docteur en démographie, hdr, directeur de recherches au CNRS, Centre d'histoire sociale du XXe siècle, chargé d'enseignement à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, ancien président de *l'Association française de criminologie* (AFC).

Jean-Luc Viaux, professeur de psychopathologie, Université de Rouen.

Loic Villerbu, professeur de psychologie, Université de Haute Bretagne Rennes 2, co-responsable des masters 1 et 2 « *Psychocriminologie et victimologie* », directeur de *l'Institut de criminologie et de sciences humaines*.
